

Ecole Nationale Supérieure des Technologies de l'Information et de la Communication  
Et de la Poste

REF : ENSTICP/SG/SOU/SHR/.....2023

Alger le : 18 SEPT 2024

**NOTE AUX ETUDIANTS**

**Dossier de la Bourse**

L'ensemble des étudiants de l'ENSTICP sont informés que le dépôt et renouvellement des dossiers de bourse au titre de l'année universitaire 2024/2025 se fera exclusivement durant la période

**Du 19/09/2024 Au 30/09/2024**

Liste des documents à présenter pour constituer le dossier de bourse :

Dossier de première demande	Dossier de renouvellement
1- une (01) copie du certificat de scolarité pour l'année universitaire 2024/2025. 2- une (01) copie de la carte nationale biométrique. 3- une (01) photo d'identité. 4- Certificat de Nationalité de l'étudiant ou des parents (pour les étudiants nés à l'étranger). 5- un (01) cheque barré du Compte Courant Postal (CCP) de l'étudiant. 6- Acte de naissance.	- Une (01) copie du certificat de scolarité pour l'année universitaire 2023/2024

Selon le cas :

**Parents salariés** -Un relevé du salaire annuel des parents.

**Parents retraités** -Un relevé de la retraite.

**Parents commerçants ou artisans**

-Un certificat de revenus délivré par les services des impôts.

-Un certificat de non-imposition.

**Parents non-salariés ou chômeurs**

-Une attestation de non salarié délivrée par l'APC.

-Un certificat de non-imposition.

**Parents décédés** - Un certificat de décès.

**Parents divorcés** - Une attestation de divorce délivrée par l'administration judiciaire.

**Remarques importantes :**

1-Tout dossier déposé hors délai sera automatiquement rejeté.

2-Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

3- Tout dossier doit être déposé directement au niveau du service des œuvres universitaires.

Pour toutes vos questions, contactez-nous : [hebergement@inptic.edu.dz](mailto:hebergement@inptic.edu.dz)

